

 Adresse

41, rue des Compagnons
CS.55436 – 14054
CAEN Cedex 4

 Téléphone

02.31.44.24.87

 Mail

contact@fdc14.com

 Site web

www.fdc14.fr

Caen, le 10 juin 2026

Objet : Plan de gestion sanglier

Madame, Monsieur et cher adhérent,

La saison 2026-2027 marquera la deuxième année d'existence du plan de gestion dans les 13 unités de gestion situées à l'est du département.



05-Blangy le Château
10-Cambremer
15-Dozulé
19-Honfleur

21-Lisieux Est
22-Lisieux Ouest
23-Livarot
24-Mézidon Canon
26-Orbec

27-Pont l'Evêque
29-Saint Pierre sur Dives
35-Trouville
47-Cabourg

Ses modalités demeurent les suivantes :

- Pour tout territoire supérieur à 10 hectares, le plan de gestion est **obligatoire**.
- Pour tout territoire inférieur à 10 hectares, le plan de gestion est **facultatif**.

L'adhésion au plan de gestion permet de prétendre à l'achat de bagues Sanglier au prix de 20 euros. Sans plan de gestion, les bagues Sanglier sont vendues 50 euros.

Dans ce contexte, si vous souhaitez adhérer au plan de gestion Sanglier, il vous appartient de nous retourner votre demande ci-joint complétée. Une facture vous sera alors adressée.

En cas d'adhésion au plan de gestion Sanglier, nous vous remercions de nous transmettre votre demande complétée avant le 1^{er} juillet 2026.

Dès l'acquittement de votre facture, les bagues seront disponibles au siège de la Fédération et dans les points de ventes listés au dos de la notice des règles de gestion du sanglier (ci-joint).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et cher adhérent, l'expression de mes salutations distinguées

Le Président,
Jean Christophe ALOE

